

☞ La boîte **verte** se réserve aux déchets ordinaires. Celle-ci est plus petite que celle réservée aux recyclables pour deux raisons. D'abord nous voulons vous encourager à recycler davantage et à moins jeter à la boîte/poubelle. Deuxièmement, cela fixe une quantité standard pour tenir basses les dépenses. Si une famille produit plus de déchets que peut contenir la boîte **verte**, vous pouvez disposer du surplus soit par un système qui propose des sacs à payer ou, encore, garder ce surplus jusqu'au prochain ramassage. Cela crée un juste système pour tout le monde.☞

Boîte **verte** typique à 35 gallons à peu près.

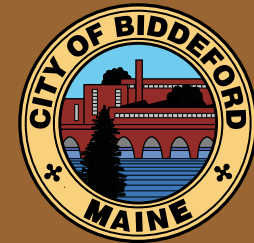


☞ Bref, tous les recyclables se placeront dans le boîtes/poubelles en plastique **bleu**. Fini le triage, et les boîtes sont ramassées tout au bord des trottoirs! Nous voulons rendre le recyclage pour vous aussi convenable et facile que possible.☞

Boîte **bleu** typique à 65 gallons à peu près.



**La Ville de Biddeford
annonce un nouveau pro-
gramme de recyclage
à Zéro-Sort® commençant le
1er juillet 2013**



Présenté par:

*La Commission
de Biddeford
Responsable de
Déchets*

Qu'est-ce qui change?

Commençant le 1er juillet 2013 la Ville deviendra responsable du ramassage de recyclables à Zero-Sort® tout au bord des trottoirs.

La Commission de Biddeford Responsable des Déchets de Biddeford fournit ce matériel éducatif comme partie d'un plus grand programme éducatif et répandu afin d'assurer le succès de la transition au nouveau système.

Voici les essentiels:

- Les propriétaires recevront deux boîtes/poubelles en plastique, une verte à 35± gallons pour déchets/ordures et une deuxième bleue à 65± gallons pour les recyclables.
- Les recycleurs à gros volume se trouveront accommodés.
- Le ramassage reste à chaque semaine.
- Le ramassage des recyclables aura lieu le même jour que les déchets/ordures.
- Le ramassage de recyclables se fera tout au bord des trottoirs.



- La Ville ramassera les boîtes vertes et Pine Tree Waste les boîtes bleues.
- Les routes et les horaires sont en train d'être évalués afin d'assurer un ramassage aussi efficace que possible.
- Les déchets qui dépassent la boîte verte à 35±gallons seront mis dans des sacs à payer. Détails à suivre.
- Le programme comportera de l'aide aux résidents qui peuvent rencontrer des difficultés à satisfaire les conditions du programme de recyclage.
- On doit ajuster les ordonnances de la Ville pour préciser le programme, pour permettre l'expression du public et pour réexaminer.
- Le Dépot de Recyclage de Biddeford restera ouvert pour accepter métal, piles (batteries), broussailles (arbustes/branches d'arbre) feuilles d'arbre, herbe coupée, huile de moteur, pneus, meubles, gros déchets, tapis, TVs, ordinateurs moniteurs d'ordinateurs, accessoires d'ordinateurs.



- Voici les matériaux disponibles dans les boîtes bleues:
 - Journaux
 - Papier brillant
 - Magazines
 - Livres de téléphone
 - Courrier indésirable
 - Papier de soie
 - Boîtes en carton et cartons à écrire ou dessiner
 - Verres/vitres
 - Plastiques numérotés 1 à 7
 - Boîtes/conserves en aluminium
 - Boîtes/conserves bi-métaux
 - Plastiques rigides non numérotés
 - Catalogues
 - Papier de bureau
 - Cartons à écrire/dessiner résistant à l'eau
 - Cartons de lait/jus
 - Sacs en papier brun
 - Boîtes/recepteurs en aluminium

Comme toujours, toute information au sujet du Dépot de Recyclage, les heures d'affaires, les matériaux acceptables, les routes de ramassage, et les horaires, seront accessibles au site de City of Biddeford, ou en téléphonant le Département des Travaux Publics.

Département des Travaux Publics
371, rue Hill
Biddeford, ME 04005
(207) 282-1579